

Budget du Québec : Appauvrir les parents de Mozart !

MONTRÉAL, le 4 juin 2014 – La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) est extrêmement déçue par le budget déposé aujourd'hui par le gouvernement Couillard. « Non seulement le budget ne contient aucune mesure pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu dans les programmes sociaux, mais les 840 000 personnes (dont près de 50 000 familles monoparentales) qui n'ont pas de revenu suffisant pour couvrir leurs besoins les plus élémentaires ne verront pas leur situation s'améliorer! », s'indigne Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ.

Pourtant, dans son discours inaugural du 21 mai dernier, le Premier ministre du Québec affirmait ne vouloir laisser aucun enfant de côté: « un enfant qui ne peut aller au bout de ses rêves, de son talent en raison des circonstances, de la famille, du milieu que le hasard lui a donné, c'est Mozart assassiné...». Il ajoutait même vouloir intervenir spécifiquement dans les communautés défavorisées « où grandissent tant de petits Mozart ». Or, dans le Plan budgétaire 2014-2015 du gouvernement du Québec, qui compte quelque 548 pages, le mot pauvreté n'apparaît nulle part, ni aucunes mesures d'amélioration des revenus pour les familles en situation de pauvreté. Il est clair qu'un détail important semble avoir échappé à Monsieur Couillard: derrière chaque enfant « défavorisé », derrière chaque petit « Mozart assassiné », il y a d'abord un parent qu'on maintient dans la misère!

Le budget déposé ne contient pas non plus d'augmentation ni d'indexation du financement pour les organismes communautaires qui, avec des moyens nettement insuffisants, doivent répondre aux besoins de plus en plus complexes des familles qui les fréquentent. Avec une moyenne de financement annuel de 60 000 \$, les associations membres de la FAFMRQ (qui reçoivent leur financement du ministère de la Famille) sont loin derrière leurs homologues du secteur de la santé et des services sociaux qui, pour leur part, avoisine les 130 000 \$ par année. Par ailleurs, suite aux baisses importantes de dons reçus par Centraide au cours des dernières années, plusieurs groupes ont vu le soutien qui leur était autrefois consenti par cet organisme diminuer considérablement, voire même carrément réduit à zéro!

SOURCE : Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

- 30 -

Renseignements : Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ, cell. (514) 710-6661